



Etat des lieux pour la sortie proprio absent

Par **ashaya**, le **19/07/2010** à **11:04**

Bonjour,

j ai demandé a mon proprio de faire l etat des lieux ce samedi il etait daccord et je n ai aucun signe de vie de lui depuis une semaine ,il ne repond plus ,sauf que je dois partir de paris dimanche donc je dois vraiment remettre les clés samedi comment dois je procéder pour remettre les clés ? pour faire l etat des lieux? pour pas avoir de poursuites? et pour garder ma caution

Repondez moi vite svp je ne sais pas quoi faire

Par **chris_Idv**, le **19/07/2010** à **16:50**

Bonjour,

Si votre congé a été donné dans les règles (LRAR ou exploit d'huissier) vous pouvez demander à un huissier de justice de pratiquer une sommation au bailleur pour être présent au jour de l'état des lieux en précisant qu'en l'absence du propriétaire vous ferez établir (à vos frais) un état des lieux du logement via un huissier de justice.

Cordialement,